



Service Administration
N/réf. Boris Clerc
N° tél. 027 743 43 07
E-mail b.clerc@saillon.ch
V/réf. Elections
À rappeler lors de toute correspondance

Elections communales 2020

Saillon, le 31 aout 2020

COMMUNIQUE – Elections communales 2020

Election : Juge de commune

Une seule liste ayant été déposée par le Parti Démocrate Chrétien pour l'élection du Juge de Commune, la candidate de cette liste, Mme Geneviève Cheseaux, est élue sans scrutin (élection tacite) conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Election : Vice-Juge de commune

Une seule liste ayant été déposée par le Parti Démocrate Chrétien pour l'élection du Vice-Juge de Commune, la candidate de cette liste, Mme Valérie Luisier, est élue sans scrutin (élection tacite) conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al. 1 LcDP).

Election : Conseil municipal

Le Parti Démocrate Chrétien a déposé en date du 14 juillet 2020 une liste présentant les candidats suivants :

- Charles-Henri Thurre, président
- Moïse Tramaux, vice-président
- Christian Lalain, conseiller

Il obtient la liste n° 1.

Le Parti Libéral Radical (PLR) a déposé en date du 26 août 2020 une liste présentant les candidats suivants :

- Joël Roduit, conseiller
- Amélie Roduit-Thurre, conseillère

Il obtient la liste n° 2.

Une élection au système proportionnel aura lieu le 18 octobre 2020.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Le Président
Charles-Henri Thurre



Le Secrétaire
Boris Clerc